

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Poitiers - Licence - Histoire de l'art et archéologie

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université de Poitiers - Licence - Histoire de l'art et archéologie	Jury par défaut	Tous les candidats	150	846	845	846	15	50

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

- \* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement  
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- \* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)  
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- \* Etre intéressé par la démarche scientifique  
Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- \* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines  
La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- \* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail  
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup

de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

\* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

Le caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Histoire de l'art et archéologie offre un ensemble de connaissances et d'outils fondamentaux pour étudier et mieux comprendre les processus créatifs, les représentations visuelles et les traces matérielles laissées par les sociétés humaines, de l'antiquité à nos jours.

Cette formation permet d'acquérir des compétences méthodologiques et techniques indispensables à la transmission du savoir culturel et patrimonial.

Rythme de la formation :

- 3 années d'études (6 semestres)
- Environ 25 h de cours par semaine (cours magistraux et travaux dirigés), plus le travail individuel
- Stage possible
- Module Commissariat d'exposition et médiation en 3e année (semestres 5 et 6)

Pour avoir plus d'informations sur la mention Histoire de l'Art et Archéologie : <https://www.univ-poitiers.fr/espace-lyceen-ne/que-faire-apres-le-bac/licence-histoire-de-lart-et-archeologie/>

Si vous êtes en reprise d'études, contactez [UP&PRO](#) en parallèle de votre candidature Parcoursup.

Demande de césure en première année :

- disponible après 1 semestre effectué au minimum
- consultez les informations [ici](#)

Attention : cocher la césure dans votre dossier Parcoursup ne vous réserve en aucun cas une place pour l'année suivante.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de candidatures en procédure principale et de la capacité de la formation, la commission d'examen des vœux a retenu l'ensemble des candidats et n'a pas procédé à un classement.

Tous les candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Bien que cette formation ne soit pas en tension et que toutes les candidates et tous les candidats ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour, le projet de formation motivé doit être rédigé en adéquation avec la formation demandée.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

**Signature :**

Virginie LAVAL,  
Président de l'établissement Université de Poitiers